

Note à l'ensemble des étudiants de l'IEDF

Objet : A/S de la restauration

Afin de permettre aux services habilités de l'Ecole Nationale des Impôts d'assurer convenablement les trois (03) repas par jour (petit-déjeuner, déjeuner et dîner) en évitant tout gaspillage (discordance entre les repas préparés et ceux servis), il est demandé aux étudiants concernés d'exprimer collectivement leurs besoins en précisant le nombre de ceux qui souhaiteraient bénéficier de ce service et que ce besoin soit également traduit par l'achat de cartes de restauration.

Il convient de préciser que le service de restauration ne sera pas assuré pendant le mois du Ramadan.


مدير معهد الإقتصاد الجمركي و الجبائي
عماد واري


Copie à Monsieur le Directeur de l'ENI.